

Mont-Saint-Aignan

LE MAG

MENSUEL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

OCTOBRE 2021

#116

DOSSIER

Préparer le paysage de demain

SAMEDI 9 OCTOBRE

Le jour de la nuit Rallumons les étoiles

Rencontre entre les habitants et les étudiants

Dans le but de favoriser le lien social et de répondre au défi de l'isolement des habitants et des étudiants, le CCAS et l'école UniLaSalle ont développé un partenariat afin de construire ensemble des micro-solutions. Le 1^{er} septembre, la première action a permis aux habitants et aux étudiants d'interagir autour d'un café solidaire, d'un débat et d'un quizz.



La Coupe de Golf célèbre la fin de l'été

Comme chaque été, le golf club de Mont-Saint-Aignan organise à la fin août la coupe de la Ville, une compétition dont la collectivité est partenaire. Parties de golf, remise de prix en présence des élus, pause musicale jazzy et cocktail de rentrée ont rythmé l'événement sportif.

Record battu pour le Village des asso.

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Village des associations a accueilli pas moins de 3 000 visiteurs le 5 septembre au parc de loisirs. Sous un grand soleil, les 65 associations ont mis en avant leurs activités et fait le plein d'adhérents. De nombreuses démonstrations ont également animé cette belle journée.



De retour sur le chemin de l'école

Depuis le 2 septembre, les petits Mont-Saint-Aignonais sont de retour en classe. L'occasion pour Catherine Flavigny, maire, et Stéphanie Tourillon, adjointe chargée de l'enfance, de leur rendre visite et d'échanger avec leurs parents tout au long de la première semaine de rentrée.

Ensemble, faisons vivre le patrimoine

À l'occasion de la 38^e édition des Journées européennes du Patrimoine, de nombreux visiteurs ont participé aux balades, visites et concert d'orgue organisés par la Ville. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir l'architecture typique des quartiers de la commune.



Les étudiants sur les bancs de l'université

L'Université de Rouen Normandie a accueilli les 3 et 6 septembre les nouveaux étudiants de Mont-Saint-Aignan lors du forum de rentrée Modulo. Ces journées, auxquelles participe la Ville, permettent notamment de découvrir les services de l'université ou de s'informer sur la vie culturelle et sportive.

Lever de rideau à l'Espace Marc-Sangnier

La saison culturelle municipale 2021/22 a été lancée le 10 septembre sous les yeux de centaines de spectateurs. Exposition, spectacles, concerts, présentation de saison et cocktail étaient au programme.



Que la culture revive !



© Publipresse

Personne ne l'a oublié, c'était avec un grand soulagement que nous avons inauguré le nouveau centre culturel en septembre 2019. Après près de neuf années d'attente et de multiples vicissitudes, Mont-Saint-Aignan allait enfin retrouver son lustre d'antan et la place que notre ville a de très longue date occupée dans le paysage culturel régional.

Malheureusement, ce fut un faux départ car la programmation 2019/2020 a été largement amputée et s'est achevée en mars 2020 par l'application du premier confinement.

En septembre 2020, nous avions bon espoir de voir enfin une saison culturelle se dérouler normalement, elle s'est cette fois arrêtée en novembre, au second confinement.

Croisons tous ensemble les doigts pour que cette fois-ci, nous puissions avoir la possibilité et la joie de venir assister à cette formidable saison que nous a concoctée le service culturel, saison ayant pour fil conducteur, la musique.

Il était plus que temps que les théâtres, les salles de concerts, les cinémas ou les bibliothèques, entre autres, ouvrent à nouveau leurs portes.

Dans ce contexte difficile, les collectivités territoriales ont été exemplaires, que ce soit la région, le département ou encore les communes. Dans toutes les enquêtes d'opinion, la commune apparaît comme l'institution la mieux placée en matière de politique culturelle ; c'est à ce niveau que l'indice de satisfaction est le plus fort et il est par ailleurs jugé comme le niveau le plus efficace.

À côté de cette programmation municipale, le Centre dramatique national fait peau neuve. David Bobée, son directeur, nous a quittés pour d'autres aventures et c'est une nouvelle direction qui prendra en main la destinée de cette institution. Un jury s'est réuni afin d'étudier les candidatures et c'est à une majorité de cinq voix contre deux que le choix s'est porté sur une compagnie, "Les Anges au plafond" menée par un duo, Camille Trouvé et Brice Berthoud. Leur nomination a été entérinée par la ministre de la Culture, décision curieusement contestée par le maire de Rouen et celui de Petit-Quevilly qui, n'en doutons pas, reviendront à des considérations plus respectueuses de la démocratie.

Bonne saison culturelle à tous !

très chaleureusement
C. Flavigny

Catherine Flavigny
Maire de Mont-Saint-Aignan
Conseillère départementale



Mont-Saint-Aignan Le Mag
ISSN 2645-0089

Ville de Mont-Saint-Aignan
BP 128 - 76134 Mont-Saint-Aignan Cedex
Tél. 02 35 14 30 00
Fax : 02 35 14 30 90
Courriel : mairie@montsaintaignan.fr

Directeur de la publication :
Catherine Flavigny
Rédactrice en chef : Brunehilde Duthel
Rédactrices : Brunehilde Duthel,
Clémence Deleltre, Céline Leclercq
Mise en page, photographies, illustrations :
Gaëtan Ballot (sauf mention contraire)
Conception graphique : Perroquet bleu - bleu.net

Régie publicitaire : Publishing Media Com
Distribution : Ville de Mont-Saint-Aignan
Dépôt légal : à parution
Impression : imprimerie Talesca,
7 chemin de la Voûte (Hall 5)
76120 Le Grand Quevilly

Tirage : 5 000 exemplaires sur papier PEFC.
Mont-Saint-Aignan Le Mag est disponible
dans les lieux publics et commerces partenaires

Environnement

Fêtons la nuit noire & le ciel étoilé

Samedi 9 octobre, la Ville vous donne rendez-vous pour Le Jour de la Nuit, une opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.



L'excès d'éclairage artificiel entraîne des dommages sur nos écosystèmes. C'est pourquoi, la Ville et la Métropole Rouen Normandie expérimentent pour neuf mois l'extinction de l'éclairage public sur le territoire. Pour transformer l'essai et faire adhérer les habitants, un événement grand public est organisé le 9 octobre place Colbert. L'occasion de s'informer auprès des élus du Cercle de la proximité et d'apprendre à réduire nos consommations en matière d'éclairage nocturne. Participez aux animations proposées de 16h à 20h parmi lesquelles un échange sur les bénéfices, pour la biodiversité, de

l'extinction de l'éclairage nocturne, des ateliers interactifs sur les enjeux liés à la (sur)consommation énergétique, une exposition sur les insectes et animaux nocturnes présents dans la commune, une sophro-balade ainsi qu'un spectacle de danse urbaine, créé spécialement pour l'occasion par la compagnie Sacrée Garce. Un bel après-midi en perspective pour rallumer les étoiles! ●

Animations gratuites. Restauration sur place. Programme détaillé disponible sur www.montsaintaignan.fr
Service communication et manifestations publiques : 02 35 14 30 61.

Enfance

Une semaine du goût... surprenante

Du lundi 11 au vendredi 15 octobre, la semaine du goût est de retour dans nos écoles et crèches municipales. Cette année, la Ville a décidé de créer la surprise auprès des enfants autour de menus très originaux.

Pour éduquer les enfants aux goûts, les équipes de restauration scolaire et d'animation ne sont pas en panne d'idées. À l'occasion de cette 32^e édition, l'objectif est de surprendre. Au menu de la semaine : un repas devinette, un autre à base d'agrumes, un menu liquide, un déjeuner 100% dessert et un dernier autour du fromage. De plus, différents ateliers sont organisés dans chaque école. Les enfants tenteront la fabrication de sorbets de différentes couleurs, de gâteaux palmito maison, de desserts à la courgette ou à la carotte. Ils s'essaieront également à un atelier pain aux aromates et épices, à la réalisation de personnages en fruits et légumes ou encore à la reproduction d'un repas du midi... De quoi bouculer son palais et ses habitudes autour d'une alimentation saine et équilibrée! ●

Télex

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le **jeudi 14 octobre à 18h30** à l'hôtel de ville.

Réunion publique

Les élus tiendront une réunion publique sur les travaux de requalification paysagère de l'avenue du Mont-aux-Malades le **mardi 19 octobre de 18h à 19h30**.

► **Rendez-vous square Saint-Gilles.**
Service du cadre de vie :
02 35 14 30 65

Permanence des élus

Chaque premier mercredi du mois, les élus assurent une permanence sur le marché de la place Colbert. Le prochain rendez-vous est programmé le **mercredi 6 octobre de 9h à 12h**.

Inscriptions à l'accueil de loisirs d'automne

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances d'automne, du 25 octobre au 5 novembre. Vous avez **jusqu'au vendredi 8 octobre** pour inscrire vos enfants sur l'espace famille, accessible depuis le site internet de la Ville.

► **Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87**
ou www.montsaintaignan.fr

34^e édition du Téléthron

Le Téléthron aura lieu cette année les **4 et 5 décembre**. Comme le veut la tradition, la Ville coordonne et soutient toutes les animations organisées par les associations du territoire. Si vous souhaitez que votre association participe à cet événement, faites-vous connaître!

► **Service manifestations publiques :**
02 35 14 30 61
ou service.communication@montsaintaignan.fr

Télex

Sacs de collecte des déchets recyclables

La Métropole organise sa distribution annuelle de sacs :

- **rue de la Renardière** : lundi 11 octobre de 14h à 19h ;
- **rue des Goélands (placette entre les numéros 17 et 39)** : mardi 12 octobre de 14h à 19h ;
- **place des Tisserands** : mercredi 13 octobre de 9h à 19h et jeudi 14 octobre de 14h à 19h ;
- **place des Coquets** : vendredi 15, jeudi 21 et vendredi 22 octobre de 14h à 19h ;
- **place Foch** : lundi 18 octobre de 14h à 19h ;
- **chemin du prieuré (à l'angle de la rue de Verdun)** : mardi 19 octobre de 14h à 19h ;
- **place Colbert** : mercredi 20 octobre de 9h à 19h.

Passeport jeunes et ateliers de programmation

Dans le cadre du projet *L'audace au programme!* porté notamment par Normandie Images et soutenu par la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, huit places sont ouvertes pour les jeunes adhérents du Passeport jeunes (13-17 ans) pour participer à un atelier de programmation à l'Ariel (autour d'un corpus de dix courts-métrages et d'une projection finale de la sélection faite par les participants). L'inscription à l'atelier de programmation implique la présence sur ces quatre temps : **lundi 25, mardi 26, mercredi 27 octobre de 9h30 à 12h** (visionnage des courts-métrages) et **jeudi 28 octobre de 19h30 à 21h** (projection finale). Inscriptions gratuites via l'espace famille.

▶ **Le pass sanitaire est obligatoire.**

Cap sur les loisirs

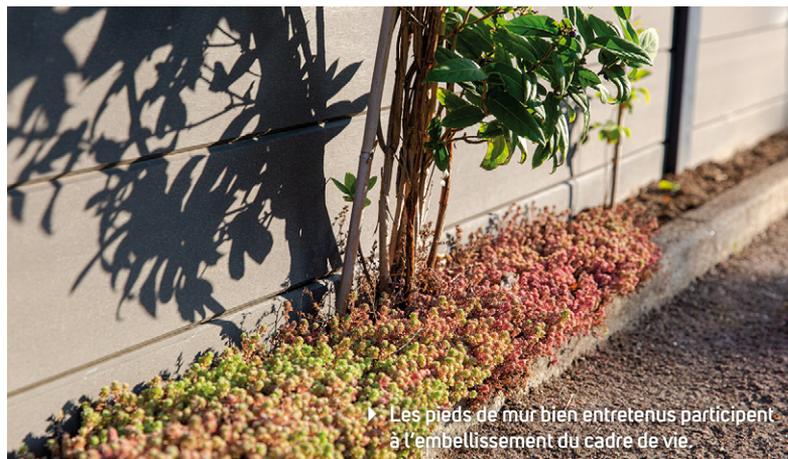
Pris en charge par la Ville, le dispositif Contrat loisirs jeunes permet d'accéder à une activité de loisirs, culturelle ou sportive. En contrepartie, le bénéficiaire, qui doit avoir entre 6 et 19 ans et dont le quotient familial est inférieur à 500 euros au 1^{er} janvier 2021, s'engage à réaliser une action citoyenne. Si votre enfant est intéressé, il convient de vous rapprocher de la direction de l'enfance.

▶ **Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87.**

Cadre de vie

Entretenir ses pieds de mur : un devoir citoyen

Les habitants, propriétaires comme locataires, doivent maintenir les abords de leur habitation dans un état satisfaisant et veiller également à nettoyer leurs pieds de murs. Désherbage, démoussage, ensemble participons à l'entretien de notre cadre de vie !



▶ Les pieds de mur bien entretenus participent à l'embellissement du cadre de vie.

Pour entretenir ses pieds de mur, rien de plus simple, il suffit d'arracher manuellement ou à la binette les mauvaises herbes, sans employer de désherbants nocifs pour la santé comme pour l'environnement. Pour rappel, les produits phytosanitaires sont interdits aux particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019. Pour éviter le désherbage à répétition et offrir à vos pieds de mur des plantes plus attrayantes, la plantation de semis telles que les valérianes, les roses trémières et les giroflées est également une solution, en n'oubliant pas de les arroser et de les tailler régulièrement. Merci de nous aider à maintenir la ville propre en effectuant ce geste citoyen. ●

Logement

Une accession à la propriété facilitée

Afin d'offrir la possibilité à tous et notamment aux jeunes ménages de devenir propriétaires, la Ville s'engage en faveur du dispositif Bail réel solidaire, en coopération avec Logéo Promotion, bailleur social. Explications.

Accéder à la propriété n'est pas forcément chose aisée de nos jours. En effet, bon nombre de jeunes couples ou de familles, disposant de revenus modestes, ne peuvent se permettre l'achat d'un logement. Créé par la loi Alur en 2014, le bail réel solidaire est un modèle reposant sur une dissociation entre le bâti, détenu par le ménage, et le sol, propriété d'un organisme de foncier solidaire (OFS). Grâce à ce dispositif, le ménage, dont les revenus sont soumis à condition de ressources (ex : un couple avec 2 enfants ne doit pas dépasser un revenu fiscal de référence de 42 187 € en 2021), achètera sa résidence principale à un prix 30 % moins élevé que pour une accession à la propriété classique. De nombreux Mont-Saint-Aignais sont concernés par ce dispositif puisqu'un habitant sur deux vit avec moins de 2 226 € par mois. Cette opération est une première dans la Métropole et est proposée au sein du quartier en cours de construction à l'angle du Mont-aux-Malades et de la rue de la Croix-Vaubois.

Alors, si vous souhaitez devenir propriétaire, rendez-vous aux portes ouvertes organisées le **jeudi 21 octobre**. 22 logements seront mis en accession par le biais du bail réel et solidaire autour du second trimestre 2022 par Logéo Promotion. ●

De 15h à 19h à Logéo Seine, 1 place des Coquets, 76130 Mont-Saint-Aignan.



Monique Martin, bénévole au grand cœur

Le 15 octobre 2021, la fondation Les Nids, qui œuvre en faveur de 6 500 enfants en difficulté, fête ses 90 ans. À l'occasion de cet anniversaire, découvrons le portrait d'une bénévole investie pendant plusieurs décennies au sein de la fondation.

Implantée en Normandie et créée par Madeleine Lecoeur en 1931, la fondation Les Nids mène des missions en faveur des enfants en difficulté. Son rôle est d'apporter protection, soutien, éducation et compréhension aux enfants et adolescents qu'elle suit chaque année. Cette fondation, Monique la connaît depuis toujours puisqu'elle habite à Mont-Saint-Aignan depuis 60 ans. Âgée aujourd'hui de 95 ans, elle explique y avoir été bénévole "pendant 30 ou 40 ans" et elle a bien contribué au bien-être des enfants défavorisés. Son quotidien se rythmait par suivre l'enfant : "Une fois par semaine pendant trois ou quatre heures pour l'aider dans son travail scolaire et jouer avec lui". Ce qu'elle aimait surtout, c'était de blaguer et de s'amuser avec eux, partager un temps d'échange avant tout : un moyen simple d'apporter de la légèreté dans le quotidien de l'enfant tout en lui donnant toutes les chances de se construire un avenir.

Telle une personne engagée pour une cause qui lui est chère, Monique Martin explique que lorsqu'on lui a proposé de devenir bénévole, elle n'a pas hésité une seule seconde. "Lorsque l'on suit un enfant durant toute une année scolaire, il se crée des liens d'amitié et de confiance importants", dit-elle.

"Ayant déjà moi-même sept enfants, aider un enfant en difficulté ne me posait aucun problème." La satisfaction de réussir à apporter son aide est grande et la reconnaissance est appréciable. "Je me souviens de cet enfant, Bernard, que mon mari et moi-même avions emmené pendant quinze jours en vacances. Il faisait partie de notre famille. J'en garde un très bon souvenir, c'était un bonheur pour lui. Et pour mes enfants aussi." Avant d'ajouter : "Je sais qu'il s'est marié et qu'il a des enfants. Il a demandé de mes nouvelles un jour, ce qui m'a amusé", exprime-t-elle humblement.

La satisfaction de se rendre utile

Dans ce type d'association, il faut avant tout savoir faire preuve de patience, d'empathie et de discrétion puisque l'on fait souvent face à des enfants qui se trouvent dans des situations familiales très difficiles. Mais l'ancienne bénévole a adoré apporter son aide : "Cela m'a d'abord procuré un sentiment d'utilité sociale. C'était très intéressant de voir à quel point ces enfants, qui pour la plupart étaient en souffrance, avaient envie de réussir et de s'adapter à la situation." Cette femme attachante et bienveillante précise "J'adore le fonctionnement des

Nids, les éducateurs sont extrêmement sympathiques, discrets, parfaitement formés, la coopération était forte agréable. Je les ai toujours admirés car c'est une mission difficile parfois".

Elle conclut par un mot adressé à Madeleine Lecoeur, fondatrice des Nids qui décida de consacrer sa vie et son argent à tous ces enfants. "Je ne l'ai pas connue mais elle était une personne remarquable. Elle a donné sa maison pour la fondation. Puis elle a commencé à s'intéresser à des enfants en situation familiale grave et a formé petit à petit des bénévoles et des salariés. Les Nids sont devenus une institution reconnue grâce à elle." Une chose est sûre, Monique Martin reste très attachée à la fondation.

Un anniversaire symbolique

La fondation Les Nids fête ses 90 ans **du 15 octobre au 19 novembre** en Seine-Maritime et dans l'Eure. À Mont-Saint-Aignan, des événements tout public sont organisés pour célébrer 90 années d'engagement auprès des enfants et des familles **le vendredi 15 octobre 2021 de 13h45 à 18h30** dans le parc de Neoma Business School. Retrouvez l'intégralité du programme en page 11 du Mag!

www.lesnids.fr

L'avenir végétal s'écrit maintenant

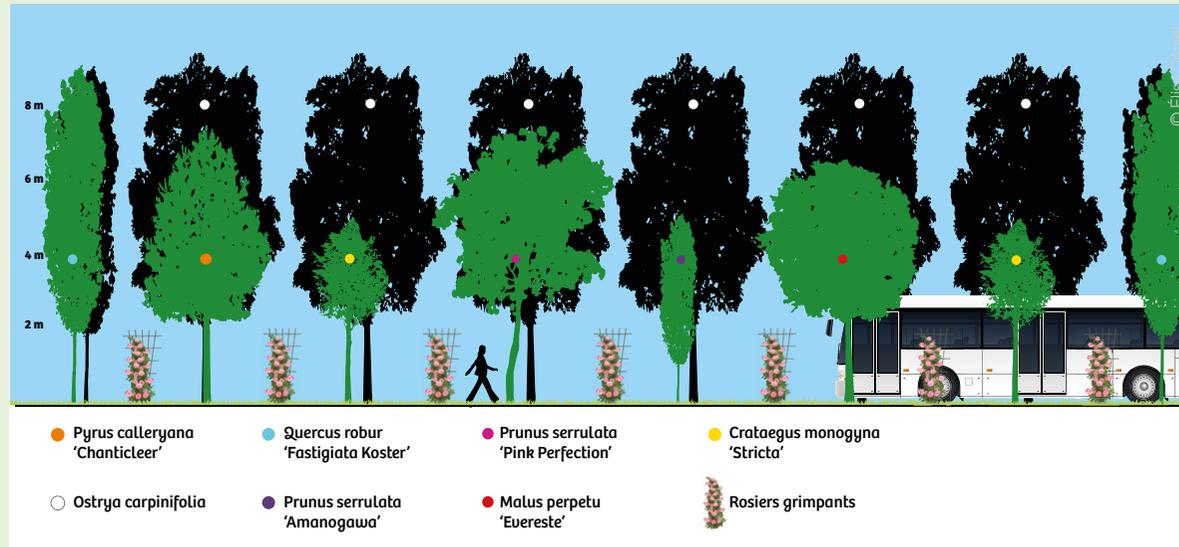
Si Mont-Saint-Aignan dispose d'un cadre de vie de qualité, on peut dire que le patrimoine arboré y contribue beaucoup. Même s'il est parfois nécessaire d'abattre certains arbres, la Ville s'engage pour la plantation de nouvelles espèces favorables à la biodiversité. La requalification de l'avenue du Mont-aux-Malades à l'automne 2021 l'illustre parfaitement.

Les espaces verts, qui représentent 25% de la superficie totale, sont considérés comme les poumons de la ville. Autant dire que sur notre territoire, la couleur verte est omniprésente ! Jugeant que les arbres jouent un rôle essentiel dans le paysage urbain, et dans la lutte contre le réchauffement climatique, la Ville prend soin de son patrimoine arboré. Tout d'abord, il est important de savoir que l'abattage d'un arbre n'a lieu qu'en cas de force majeure. "À Mont-Saint-Aignan, notre ligne de conduite, c'est d'abattre un arbre si et seulement s'il n'y a aucune autre issue" explique Gérard Richard, conseiller municipal délégué chargé de la gestion des espaces publics. Si un arbre est dépérissant, il devient nécessaire de procéder à son abattage. C'est également le cas pour un arbre posant un problème de sécurité ou bien atteint par une maladie ou un champignon. "La plupart des maladies s'attaquent de manière spécifique à certaines espèces d'arbres. La variété est la solution pour éviter la propagation des épidémies, ajoute l'élu. Avec la sécheresse et la canicule des trois dernières années, de plus en plus d'arbres périssent. Et lorsque cela est nécessaire, la Ville décide de faire appel à des experts forestiers..."

Le nouveau visage de l'avenue du Mont-aux-Malades

Un rapport d'experts sur l'état sanitaire des arbres a prouvé la nécessité d'effectuer d'importants travaux sur l'avenue du Mont-aux-Malades. Il a été décidé, en 2021, d'abattre les 30 arbres restants et dépérissants pour créer un alignement sain et homogène.

Ces travaux de replantation qui s'étaleront de novembre 2021 à février 2022 vont créer un rythme et une dimension esthétique sur l'avenue en vue d'avoir un paysage varié et agréable, réduisant de surcroît la sensation de longueur de la route. Sur les 55 arbres plantés, nous retrouvons sept espèces différentes le long de l'avenue. "Telle une nouvelle approche, ce projet a pour originalité de présenter un alignement d'arbres composé d'essences variées. Ce sera le premier alignement de ce type dans la ville et il est encore peu fréquent en France", affirme Laure O'Quin, conseillère municipale déléguée chargée de la transition écologique. Les prunus étant très représentés sur la ville, il a été décidé d'implanter notamment de l'aubépine, une essence ayant un intérêt au titre de la biodiversité.



Le choix des espèces, un élément essentiel

Afin de ne pas altérer la visibilité des voitures ou gêner le passage des Téo, le choix des espèces a été fait en fonction du trafic routier. Leur forme est fastigiée ou conique, c'est-à-dire que leur croissance s'effectue en hauteur, leur développement faible à moyen, afin que les branches ne dépassent pas ou peu afin de minimiser l'entretien à venir et assurer une parfaite visibilité. De plus, les arbres ont été positionnés en fonction des réseaux présents pour éviter tout incident. Ainsi, les racines des arbres, en se développant, ne risquent pas d'abîmer les réseaux. Chacune des essences choisies remplit un rôle spécifique et est

adaptée au changement climatique et aux conditions de vie difficiles en milieu urbain. Le projet comporte de grands arbres qui, plus que les prunus actuels, seront à l'échelle des constructions avoisinantes. Les charmes faux houblons marquent la limite avec les constructions et donnent une unité à l'aménagement paysager. Les cerisiers fleurs, poiriers d'ornement, aubépines et autres pommiers fleurs apportent un intérêt végétal tout au long de l'année par leur floraison ou leur feuillage. Cela va permettre également d'offrir un paysage plus diversifié et rythmé qu'un alignement monopécifique parfois jugé monotone. Les entrées de parking, peu visibles jusqu'alors, seront marquées demain par des arbres de formes colonnaires

matérialisant celles-ci. Les rosiers et les bulbes accompagnant ces arbres sont conservés et/ou complétés car ils participent grandement à l'atmosphère paysagère de cet espace vert et permettent de marquer les saisons. Cette requalification automnale précède d'autres projets en faveur du cadre de vie tels que l'extension du cimetière Boucicaud, la requalification des massifs et du parc du Village. À suivre... ●

Le projet en quelques chiffres

- Longueur du tronçon : **400 m**
- Nombre d'arbres abattus en 2021 pour raison sanitaire : **30** (37 en 2018/2019)
- Nombre d'arbres replantés : **55**
- Espèces différentes d'arbres utilisées : **7**
- Nombre de rosiers plantés : **12**
- Espèces différentes de rosiers utilisées : **15**

Réunion publique

Afin d'informer au mieux les habitants sur ces travaux de requalification paysagère, une réunion publique est organisée le **mardi 19 octobre de 18h à 19h30** au square Saint-Gilles.

Zoom

Extension et aménagement du cimetière Boucicaud

Le cimetière de Mont-Saint-Aignan nécessite d'être agrandi. Dans le but de réaliser un aménagement cohérent et qualitatif, propice au recueillement des familles, un plan d'aménagement global a été élaboré sur une parcelle de **9 000 m²**. Ces travaux permettront de réaliser **160 places en pleine terre** et **221 places en caveaux**.

Pour ce projet, il est prévu de planter une collection de **46 chênes** ainsi qu'un alignement d'arbres uniques en bordure des allées et une essence ornementale au niveau de la place centrale.

87 arbres seront au total replantés soit **11 espèces différentes**.

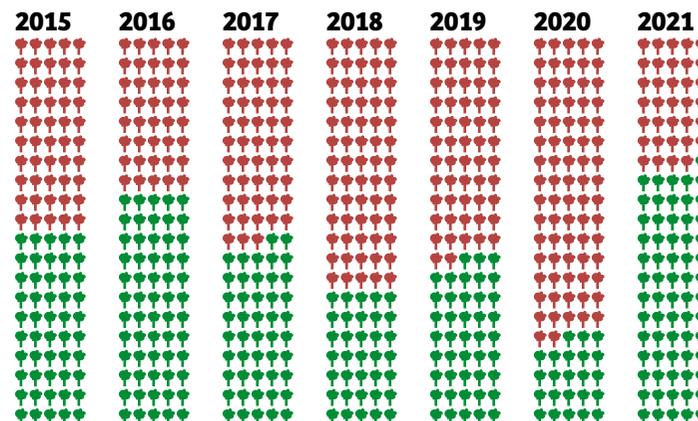
Entre 2021/2022, sont prévues les étapes suivantes :

- réalisation d'une partie des voiries ;
- plantation du double alignement d'arbres au nord du cimetière ;
- plantation des alignements d'arbres le long des voiries réalisées et en place centrale ;
- plantation d'arbres fastigiés à l'extrémité des allées.

Évolution du patrimoine arboré entre 2015 et 2021

Dans un souci de renouvellement du patrimoine arboré, la Ville s'attelle, tant que faire se peut, à planter un arbre lorsqu'un autre a dû être abattu. Pour rappel, Mont-Saint-Aignan dispose de plus de 3100 arbres en milieu urbain, hors parcs et bois.

● Proportion d'arbres plantés
 ● Proportion d'arbres abattus



Total des arbres abattus : **284**
 Total des arbres replantés : **272**

En définitive et en sept ans, les replantations sont quasiment égales aux abattages.

Que faire en octobre à Mont-Saint-Aignan?

Dans le contexte sanitaire actuel, le Pass sanitaire vous sera demandé lors de certaines manifestations.

Dimanche 3

SPECTACLE JEUNE PUBLIC



Papiers/Dansés de la Compagnie La Libentère. Sans narration, d'action en action, une danseuse dialogue avec le papier et crée des formes abstraites qui seront les témoins de l'empreinte de son corps dans la matière. De la feuille à la parure, de la chrysalide au rocher lunaire, du végétal au samourai, l'imaginaire par embardeée avance et trace son chemin...

Petit à petit le spectacle se construit en lien avec le sonore et le musical. L'imaginaire des spectateurs petits et grands pourra s'y loger.

10h30 et 14h30, Espace Marc-Sangnier, l'Atelier.

Dès 2 ans. Tarifs : 5 € / 1 €.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00

Dimanches 3, 10, 17, 24, 31

RANDONNÉES

L'association Escapade rando propose des randonnées à la journée. Boucles de 14 à 18 km.

Départ à 10h30.

<https://escapade-rando.asso-web.com/>

Du mercredi 6 au mercredi 20

EXPOSITION

Sur les carnets de voyage et ses ateliers. Atelier pour les enfants qui savent découper, les mercredis 6, 13 et 20 après-midis pendant l'exposition puis atelier d'écriture pour les jeunes lecteurs de la bibliothèque (à partir du CE2).

Lundi et mercredi de 15h30 à 18h30, le mercredi et le samedi de 10h à 12h, bibliothèque du Village, 15 place Saint-Méen.

Renseignements et inscriptions obligatoires à la bibliothèque ou au 02 35 75 63 50.

Vendredi 8

LECTURE MUSICALE

Bouvard et Pécuchet. Il y a 200 ans naissait à Rouen Gustave Flaubert, un des monstres sacrés de la littérature mondiale. Pour célébrer comme il se doit l'évènement et redonner notamment aux jeunes générations le goût des classiques, l'Espace Marc-Sangnier et le festival Terres de Paroles vous convie à une soirée exceptionnelle puisque le maître de cérémonie n'en sera pas moins que Daniel Pennac. Le romancier, inlassable porte-parole et promoteur de la lecture, vous convaincra qu'il ne faut pas, une fois encore, se fier aux idées reçues.

20h, Espace Marc-Sangnier, l'Atelier.

Tout public dès 12 ans.

Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00

Vendredi 8

CONCERT LYRIQUE

Par l'ensemble An Die Musik.

18h30, église du Village.

Entrée libre.

Vendredi 8 et samedi 9

1^{RE} ÉDITION DU FESTIVAL DES DROITS HUMAINS DE ROUEN

L'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), Neoma Business School et la Métropole Rouen

Normandie lancent la première édition du Festival des droits humains de Rouen. Destinée au grand public de la Métropole de Rouen et d'ailleurs, mais aussi aux lycéens et aux étudiants, cette manifestation rassemblera une quinzaine de conférenciers autour de quatre tables rondes thématiques dédiées aux enjeux et aux défis pour les droits humains.

14h15, Neoma Business School.

Zoom

Ventre-creux de Julie Mouchel



© Marius Lenière

Née à Mont-Saint-Aignan il y a 33 ans, et après y avoir passé son enfance et son adolescence, Julie Mouchel est aujourd'hui autrice et comédienne à Paris. Son premier roman, *Ventre-creux*, est paru en juin dernier aux éditions Velvet. Pour l'occasion, elle viendra signer son ouvrage, une autofiction, à la librairie Colbert le **samedi 2 octobre de 16h à 18h**.

L'intrigue se déroule exclusivement à Mont-Saint-Aignan. On suit la narratrice, Etsie, de la petite fille à l'adolescente, dans son récit de la jeunesse. Etsie évolue dans une famille dysfonctionnelle, est livrée à elle-même et propulsée trop tôt dans un monde d'adultes. Par la force des mots, Etsie, lumineuse et attachante, se construit un univers poétique et fait rempart au réel. Les mots la sauvent. Elle ne sombre jamais. À découvrir.

Samedi 9

LE JOUR DE LA NUIT

Voir page 5.

Samedi 9

LES BALLES ROSES

Vente de t-shirts, objets, gâteaux, boissons et travaux confectionnés par les participantes du programme, au profit de la lutte contre le cancer du sein. Une animation de doubles surprises réservée aux femmes et ouverte à toutes est organisée de 15h à 17h par le Mont-Saint-Aignan Tennis Club.

De 9h30 à 17h, club house, centre sportif des Couquets.

Participation : 10 €

Inscription au 06 13 23 17 95. Tout public.

Dons possibles déductibles des impôts.

L'ensemble des bénéficiaires et des dons de cette journée ira au profit du programme "Jeu Santé et Match".

Dimanche 10

FOIRE À TOUT

Par le MSA Gym aux Agrès.

De 9h à 18h, salles du Rexy.

Permanence d'inscriptions le samedi 2 octobre de 10h à 12h et le mercredi 6 octobre de 17h à 19h, salle de la vie sportive (face à la piscine Eurocéane).
Renseignements au 06 29 55 48 48.

Lundi 11, mardi 12, mercredi 13

THÉÂTRE

Un sacre avec Guillaume Poix et Lorraine de Sagazan. Par le Centre dramatique national Normandie-Rouen.

20h, Espace Marc-Sangnier, le Plateau 130.
Tout public dès 15 ans. Tarifs : 20€ / 15€.

Vendredi 15

CIRQUE CHORÉGRAPHIÉ



© Albane photographie

Le Lac des Cygnes, par la compagnie L'Éolienne/Florence Caillon. Une revisite du ballet mythique de Tchaïkovski. Initiatrice d'un cirque chorégraphié, Florence Caillon nous invite ici à replonger dans l'imaginaire de ce ballet en resserrant encore plus précisément les liens entre mouvement circassien, chorégraphie et musique.

20h, Espace Marc-Sangnier, le Plateau 130.

Tout public dès 7 ans.

Tarifs : 15€ / 10€ / 5€ / 1€.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00

Jusqu'au samedi 23

EXPOSITION



© DR

Nuit d'ébauche de Denis Godefroy, exposition des œuvres de l'artiste qui fut une figure importante de l'art français du XXe siècle, travaillant ses peintures en multipliant les couches de matière.

Les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h, le mercredi de 10h à 18h et le samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h, La Galerie, Espace Marc-Sangnier.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00

Samedi 23

AU FIL DES PAGES

Café littéraire avec présentation des coups de cœur littéraires ou atelier d'écriture et de lecture à voix haute dirigés par des intervenants professionnels.

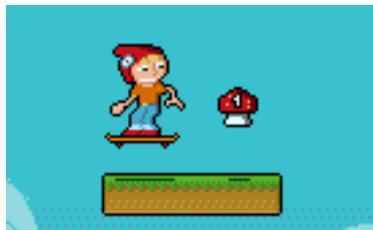
10h30, bibliothèque Marc-Sangnier, EMS.

Entrée libre.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Du lundi 25 au samedi 30

PASSEPORT JEUNES



Animations pour les 12/17 ans.
Inscriptions sur l'espace famille.

Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87.

Zoom

Anniversaire de la fondation des Nids

les nids 
fondation d'utilité publique

Un événement grand public est organisé pour célébrer 90 années d'engagement auprès des enfants et des familles le **vendredi 15 octobre de 13h45 à 18h30** au château de Neoma Business School. Cet anniversaire sera l'occasion d'associer les enfants, les familles, les professionnels, les anciens, les bénévoles, les collectivités locales et toutes les parties prenantes soutenant l'action de la fondation, pour faire vivre et mettre en lumière les droits de l'enfant.

Au programme :

- **Des mini-olympiades** pour les enfants et les familles de 13h45 à 18h30 ;
- Accueil des scolaires pour une **sensibilisation aux droits de l'enfant** de 13h45 à 15h30 ;
- **Inauguration de la rue Madeleine-Lecœur** par madame le maire à 15h30 ;
- **Discours d'ouverture** des 90 ans en présence de Catherine Flavigny, maire et Bertrand Bellanger, président du Département de la Seine-Maritime et Monsieur Viaux, président des Nids à 16h ;
- **Spectacles** proposés par les enfants accompagnés par la fondation à 16h45 ;
- **Cocktail** et temps convivial à 17h.

► 1 rue du Maréchal-Juin
76131 Mont-Saint-Aignan
<https://www.lesnids.fr/>



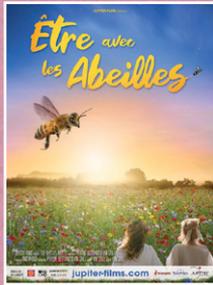
SERRE-MOI FORT
Mathieu Amalric, France, couleur, 2021, 1h37
mercredi 29 sept. : 20h30
jeudi 30 sept. : 18h
vendredi 1^{er} : 17h / 19h15
samedi 2 : 17h30
dimanche 3 : 14h / 18h



BALADES SOUS LES ÉTOILES
Séances Galopins dès 5 ans
Programme de courts-métrages, International, couleur, 2020, 49 min
mercredi 29 sept. : 15h15
samedi 2 : 16h15
mercredi 13 : 16h30
samedi 16 : 17h30
dimanche 17 : 10h30 / 11h45



LE COURTIVORE finale
Festival de courts-métrages
samedi 2 : 20h*



ÊTRE AVEC LES ABEILLES
Semaine
du développement durable
Perinne Bertrand, Yan Grill, France, couleur, 2021, 1h15
mercredi 29 sept. : 16h30
jeudi 30 sept. : 14h / 20h15
vendredi 1^{er} : 21h15
dimanche 3 : 16h15



LE TEMPS DES FORÊTS
Semaine
du développement durable
François-Xavier Drouot, France, couleur, 2018, 1h43
mercredi 29 sept. : 18h15
samedi 2 : 14h
dimanche 3 : 20h15



PETITE SŒUR **vostf**
Journée nationale des aidants
Véronique Reymond-Stéphanie Chuat, Suisse, couleur, 2020, 1h39
mercredi 6 : 20h*



TOUT S'EST BIEN PASSÉ
François Ozon, France, couleur, 2021, 1h53
mercredi 6 : 17h30
jeudi 7 : 20h30
vendredi 8 : 16h / 18h30
samedi 9 : 16h / 21h
dimanche 10 : 14h / 19h



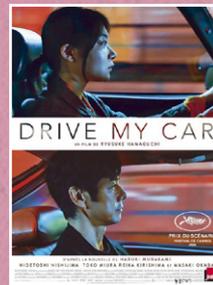
LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE
Séances Galopins dès 7 ans
Lorenzo Mattotti, France, couleur, 2019, 1h20
mercredi 6 : 15h45
samedi 9 : 14h
dimanche 10 : 10h30



LE GENOU D'AHED
Prix du jury, festival de Cannes 2021
Nadav Lapid, Fr All-Isr, couleur, 2021, 1h49
jeudi 7 : 18h
vendredi 8 : 21h
samedi 9 : 18h30
dimanche 10 : 16h30 / 21h15



EUGÉNIE GRANDET
Marc Dugain, France-Belgique, couleur, 2021, 1h45
mercredi 13 : 17h45
vendredi 15 : 20h30
samedi 16 : 18h30 / 21h
dimanche 17 : 14h / 16h15



DRIVE MY CAR **vostf**
Prix du scénario, prix œcuménique, prix Fipresci, festival de Cannes 2021
Ryusuke Hamaguchi, Japon, couleur, 2021, 2h59
mercredi 13 : 20h
vendredi 15 : 17h
samedi 16 : 14h
dimanche 17 : 18h30



LE CAUCHEMAR DE DRACULA **vostf**
Ariel fais-moi peur !
Terrence Fisher, GB, couleur, 1958, 1h22
vendredi 22 : 20h30*

Programme complet disponible à l'hôtel de Ville, à la direction de la vie culturelle et téléchargeable sur le site Internet de la Ville. Vous pouvez également recevoir le programme par courriel sur simple demande à cette adresse : cinema.ariel@montsaintaignan.fr. Retrouvez enfin, toute l'actualité de l'Ariel sur sa page Facebook.

Tarif plein : 6,50 € / tarif réduit : 3,50 € / le carnet 5 chèques cinéma : 26 €

* débat rencontre

Naissances

30/06 Dassiné GAROUI
07/07 Charles-Elroy LEFEBVRE
09/07 Gabin MOUGEOT
11/07 Zélie CORNU-LANGY
16/07 Raphaël NIEL
24/07 Inès SAVARY
26/07 Timothée LEFEVRE

27/07 Kessy AZEROT
29/07 Rafael TOUTAIN
05/08 Victoire QUEVA
06/08 Léonie LEBLOND
11/08 Hugo BOURDIEU
18/08 kattleya LOURGUIQUI
26/08 Faël EL MATTAR

26/08 Joseph MÉGARD
26/08 Suzanne MÉGARD
02/09 Nathan HAMEL
03/09 Solène HAUCHE
03/09 Lilya DUMONT
10/09 Loëly DEWEVRE
16/09 Haydën ETAETA

Mariages

03/06 Thomas FRANÇOIS
et Sandrine PHILIPPE
03/07 Cléo-Léonce BADJO-BAA
et Éléonore EYANG ENGNENG
03/07 Laurent BOUGRON
et Claudine CARPENTIER

10/07 Valentin VIL
et Hélène-Marie CORNET
14/08 Alvin PETON et Lorène RENOUX
14/08 Alan MAHIEU et Mathilde CELERI
28/08 Solomon EHIWE et Joy EFOSA
28/08 Derrick KOUEDJI et Doris OGAZI

04/09 Christophe DA SILVA BAPTISTA
et Marie OLIVIER
11/09 Quentin GRALL
et Sandra GIFFARD

Décès

14/06 Lamphun KAMPIM, 73 ans
20/06 Jack SCHMIDELY, 92 ans
26/06 Jean-Paul CARLI, 70 ans
01/07 Bruno ROUSSEL, 67 ans
03/07 Annie BRION
épouse CARANGEOT, 73 ans
04/07 Hélène DRAUGE
veuve MARICOT, 97 ans
05/07 Guy LEVASSEUR, 85 ans
06/07 Marie-Thérèse SONDAG
épouse AUBLIN, 84 ans
06/07 Sophie AVENEL
divorcée OURDAS, 53 ans
06/07 Jean-Pierre TRÉMOIS, 94 ans
08/07 Karine LE DONGE, 46 ans
12/07 Gisèle SAINTIGNY
veuve GUÉRET, 91 ans
12/07 Marguerite POMMEL
veuve DUPUIS, 104 ans

13/07 Jeannine VREL
divorcée RIGOULAY, 93 ans
14/07 Bernard LEDOIGT, 91 ans
14/07 Antoinette LAMBAERE
veuve LABRUNYE, 101 ans
16/07 Pascal CODEVELLE, 63 ans
31/07 Paule DESHAYES, 83 ans
01/08 Suzanne DERUBAY
veuve DELAUNÉ, 98 ans
04/08 Odile GODRON
épouse RICHTER, 79 ans
05/08 Pierre LEVESIER, 76 ans
07/08 Michel JULIEN, 87 ans
08/08 Gérard DELAHAY, 85 ans
08/08 Anne-Laure PERRAUX
épouse BISSON, 54 ans
12/08 Max DEMEILLIERS, 81 ans
14/08 Fernande MARIE
épouse CHAMBRÉ, 88 ans

14/08 Denise BOULARD
veuve PICARD, 96 ans
17/08 René CAVELAN, 80 ans
27/08 Philippe COUILLARD, 88 ans
28/08 Georges BOTTAIS, 99 ans
30/08 Adélia GALAFASSI, 94 ans
31/08 Jean-Pierre AUGÉ, 90 ans
01/09 Jean-Michel DEMANTE, 72 ans
04/09 Michel LAUMIER, 84 ans
09/09 Danielle LESCAT veuve ROBERT
de SAINT VICTOR, 90 ans
09/09 Dolorès BOADA, 77 ans
14/09 Claudine GONNARD
veuve LARRUE, 95 ans
19/09 Vincent BOUTIN, 65 ans

Permanences hôtel de ville

Catherine Flavigny, maire et conseillère départementale, vendredi 8 octobre de 9h30 à 12h.

Adjoints, sur rendez-vous au 02 35 14 30 00.

Cercle de la proximité, pour toute demande vous pouvez joindre par mail le référent de votre quartier : cercledelaproximite@montsaintaignan.fr

Les Coquets : Alain Guillaume
Plateau Colbert : Michèle Prévost
Les Oiseaux : Gérard Richard
Le Village : Thomas Soulier
Vatine-Bulins : Laurence Lechevalier
Saint-André : Laure O'Quin

Notaire, samedi 9 octobre de 10h à 12h.

Avocat, samedi 16 octobre de 10h à 12h.

Conciliateur de justice, sur rendez-vous au 02 35 14 30 00.

Aimer toujours et encore Mont-Saint-Aignan

MSA en mode action...

Nous espérons que chacune et chacun a repris ses activités après des vacances bien méritées. Nous souhaitons profiter de ces lignes qui nous sont ouvertes pour aborder divers dossiers, sans thématique particulière, mais qui, pour autant, méritent d'être évoqués.

Tout d'abord, pour ceux qui fréquentent assidument le bois du Cotillet, vous aurez pu remarquer que, dorénavant, vous pouvez y rencontrer moutons et chèvres dans leur enclos. L'éco-pâturage est une manière totalement naturelle d'entretenir des espaces, c'est une petite pierre de plus à l'ensemble des actions qui nous ont valu ces dernières années de nombreux labels venant saluer l'action de la ville à destination du développement durable.

Le projet de végétalisation des cours d'école avance à grands pas. Il trouve son origine dans de multiples considérations, l'insatisfaction des parents et des enseignants en est une parmi beaucoup d'autres. Nous avons un devoir de maintenance de nos cours d'écoles dont il est admis qu'elles sont, pour certaines, vieillissantes, abîmées et par la même coûteuses en rustinage. Par ailleurs, le réchauffement climatique nous oblige à penser les rénovations autrement en tenant compte du besoin de plus d'ombrage, de la création d'îlots de fraîcheur et de mieux gérer les flux des eaux pluviales. Enfin, le label "Ville amie des enfants" qui vient de nous être renouvelé nous oblige à une attention particulière au bien-être des enfants dans l'ensemble des espaces qu'ils fréquentent, dont les cours d'écoles (obligation de cohérence). Nous partons du postulat (établi par de nombreuses études) que le lien avec la nature est un facteur d'épanouissement de l'enfant. Ce projet se fera dans le cadre d'une concertation large et bien au-delà des parents d'élèves et des enseignants, car les enjeux dépassent l'unique cadre de l'école.

Voilà donc deux jolis projets qui nous tiennent à cœur, que nous souhaitons partager avec vous.

La majorité municipale

Mont-Saint-Aignan en vert et avec tous

Inondations meurtrières en Allemagne, en Belgique, records de chaleur dans le sud de l'Europe, méga-incendies en Grèce, en Turquie, en Algérie, en Californie, dans le Var... Les phénomènes extrêmes se multiplient, partout le dérèglement climatique est une réalité criante et chacun est concerné. Chaque individu, entreprise, association, collectivité peut et doit faire sa part pour réduire les causes du problème. Il est urgent d'agir.

Or le moins qu'on puisse dire est que la majorité municipale agit lentement.

Dans notre ville le principal défi est la rénovation thermique des écoles, des bâtiments communaux, des milliers de logements énergivores construits dans les années 60-70.

Ce parc de logements se dégrade, devenant la proie de spéculateurs sans scrupule qui les achètent à bas prix et maximisent les loyers en les proposant en l'état en colocation aux étudiants. Le maire a longtemps clamé que ce n'était pas de sa compétence avant d'admettre, poussée par la Métropole, que la ville peut inciter et aider bailleurs et propriétaires à réaliser des travaux. On attend de voir.

Pour les bâtiments communaux, un plan d'action avait été bien engagé par la majorité de gauche et écologiste entre 2008 et 2014. Dès 2014 la majorité de droite a fortement réduit ces travaux et invoque depuis plus d'un an la finalisation d'un schéma directeur immobilier avant de les poursuivre. Pendant ce temps il est urgent d'attendre.

Signalons aussi l'extrême complaisance de la majorité envers l'exploitant de la piscine, qui trouve tous les prétextes pour ne pas couvrir le bassin extérieur le soir : l'enrouleur de la bâche ne fonctionne pas, il y a trop de vent, le sol est trop glissant... Fi des déperditions calorifiques et des émissions de gaz à effet de serre !

Enfin, rappelons la belle occasion perdue lors de la construction de l'école maternelle Berthelot, d'équiper l'importante surface de toiture de panneaux solaires.

Notre maison brûle et notre maire attend. Le déluge ?

msa.envert.avectous@gmail.com

Agissons ensemble, Mont-Saint-Aignan

Pendant 25 ans, la Ville a programmé des spectacles pour le jeune public, "les séances Sésame" en proposant des séances pour les familles ainsi que des séances dédiées aux écoles. Ces dernières, étaient basées sur le principe de la gratuité et se déroulaient sur le temps scolaire. Ainsi, tous les enfants scolarisés à Mont-Saint-Aignan avaient le bonheur de découvrir au moins un spectacle chaque année de l'école primaire. La majorité municipale a pris la décision de supprimer les séances scolaires, ne conservant ainsi que les représentations "en famille".

Priver les scolaires de ces sorties culturelles est une aberration. En effet l'accès à la culture est aussi essentiel que l'enseignement scolaire et la nécessité d'un éveil artistique et culturel chez les jeunes fait consensus depuis longtemps.

Aller au spectacle est une expérience qui n'est pas si courante dans la plupart des familles. Organiser des séances sur le temps scolaire est fondamental car **l'école est le seul lieu où un spectacle touche toute la population enfantine**. Sans l'école, la plupart des enfants ne franchirait jamais la porte d'un théâtre et ce n'est pas qu'une affaire de moyens. C'est aussi une affaire de "culture" familiale. L'engagement culturel des parents n'est pas le même dans tous les foyers.

Par ailleurs, l'Espace Marc Sangnier doit être accessible à tous. La décision de la Ville prive des centaines de jeunes de la découverte de cet équipement culturel municipal. Par ailleurs, **le droit à la culture est, depuis plusieurs décennies une réalité juridique, qui concerne aussi les enfants**. Une ville qui revendique l'accès à la culture pour tous ne donne pas un bon signal en prenant une telle décision. Notre ville est-elle vraiment "amie des enfants" au sens du label décerné par l'UNICEF ?

Un paradoxe qui prouve, une fois encore, que la majorité rencontre bien des difficultés à mettre en adéquation les paroles et les actes.

Stéphane Holé, Carole Bizieau,
agissonsensemblemsa@gmail.com

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

02 78 94 05 05

PAT La Vatine, 2 ter rue Georges Charpak
76130 Mont-Saint-Aignan



petits-fils.com

promAction
depuis 1987

Faites le choix d'une **SOLUTION SIMPLE** pour vos besoins en personnel à domicile, n'hésitez plus...



Besoin d'aide?

- 50% déductible des impôts selon réglementation

www.promaction.fr



AIDE À DOMICILE
Ménage, Repassage, Courses, Bricolage...



SOUTIEN À DOMICILE
Aide au lever/coucher, Toilettes, Repas, Sorties...



ENTRETIEN DE VOS EXTÉRIEURS
Désherbage, Taille de haies, Tonte, Plantations...

10 Rue de l'Industrie, 76100 Rouen

Demandez votre devis gratuitement : 02 35 70 95 93 - info@promaction.fr

Promaction Association loi 1901, conventionnée par l'État (n°A76019).

Agrément SAP 342105913

Les Iliades

Établissement d'hébergement pour personnes âgées autonomes et dépendantes.



- Accueil de jour, temporaire ou définitif
- Cadre spacieux, convivial et confortable
 - Établissement médicalisé 24h/24
- Unités de vie pour personnes désorientées
 - Restaurant, animations 7 jours/7

24, chemin de la Planquette 76130 Mont-Saint-Aignan

Tél : 02 35 76 12 12 - Fax : 02 35 76 04 35

www.les-iliades.fr • les.iliades@wanadoo.fr

NURDIN Services



**PLOMBERIE - INSTALLATION SALLE DE BAIN
CHAUFFAGE - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
ADOUCCISSEUR - VENTE ÉLECTROMÉNAGER**

À votre service depuis 1967

228, route de Maromme - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN



02 35 71 34 15

nurdin.services@nurdin.fr





Résidences Services Seniors



MONT-SAINT-AIGNAN

Résidence Athénée

À la découverte d'une vie plus sereine !

Sécurité, indépendance, convivialité...

Dans la résidence DOMITYS "Athénée" tout est pensé pour que vous viviez l'esprit libre, en toute confiance :

- des appartements confortables et modernes,
- des équipes attentionnées,
- une large gamme de services adaptés à vos envies,
- des espaces de détente et de convivialité...

N'hésitez pas à venir visiter nos appartements témoins pour découvrir l'art de vivre DOMITYS.

58 ter av. du Mont aux Malades
76130 MONT-SAINT-AIGNAN



02 79 97 00 00



www.domitys.fr

+ DE 100
RÉSIDENCES
OUVERTES

N°1 RÉSIDENCES
SERVICES
SENIORS

DOMITYS SAS au capital de 2.000.000 € - RCS Paris B 488 701 434. • Document et photos (© Matthieu Gibson, © Gilles Plagnol) non contractuels • antihese-publicite.com • 10/19



MONT SAINT AIGNAN
IMMOBILIER



Un conseil, un **projet immobilier**; achat, vente, location
Nous sommes à votre service.



02 32 13 70 57



contact@montsaintaignan-immobilier.fr



30 Chemin de la Planquette
76130, Mont-Saint-Aignan



Suivez votre agence de proximité sur Facebook !

Une agence

